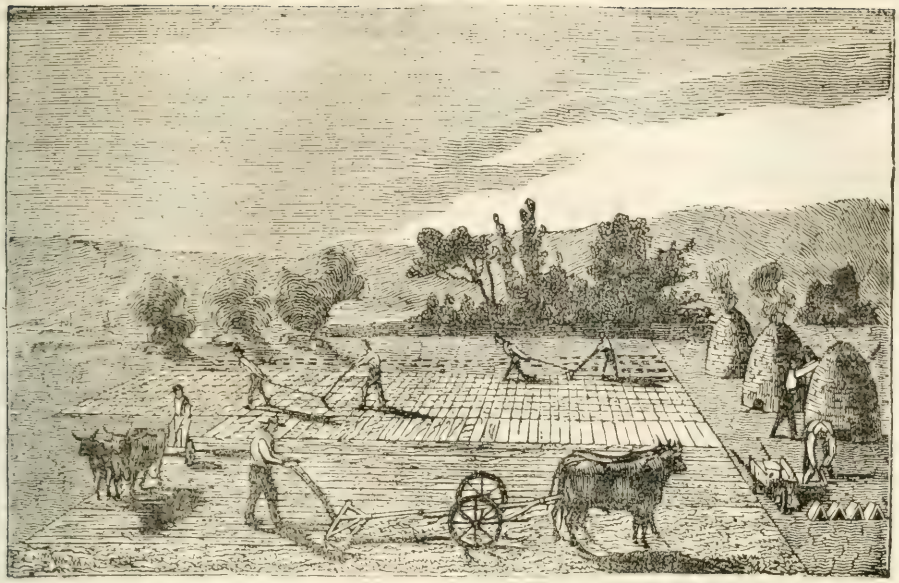
Fig. 70.



qui en sont en possession; de détruire, autant que possible, jusqu'à leurs germes par l'action du feu; de diminuer directement, en détruisant leurs larves, ou indirectement, en les éloignant par une odeur particulière, la multiplication ou les ravages des insectes nuisibles; de modifier favorablement la disposition moléculaire et les propriétés physiques du sol; d'ajouter enfin à la puissance fécondante des engrais, de les suppléer même parfois presque entièrement en pratique.

*L'usage de l'écobuage est fort ancien.* On peut juger, d'après les écrits de VIRGILE, que les bons effets qu'il produit étaient connus et justement appréciés des Romains du temps d'Auguste. Il s'est conservé en Italie, particulièrement sur les Apennins, d'où il se répandit de proche en proche, d'abord en France, vers le commencement du 17e siècle, et, une 50e d'années plus tard, en Angleterre. De nos jours il n'est pas une contrée d'Europe où il ne soit plus ou moins connu.

*On écobue principalement* les friches couvertes d'arbrisseaux et d'arbustes ligneux ou sous-ligneux, tels que les genêts, les ajoncs, les bruyères; les terres depuis plus ou moins long-temps cultivées en fourrages artificiels vivaces, comme la luzerne, le sainfoin; les vieilles prairies, les pâtures, les tourbières et les marais nouvellement desséchés.

Eu égard à ces diverses circonstances, les moyens d'opérer ne sont pas tout-à-fait les mêmes.

ART. 1er. — *Du découpage du sol.*

*Si ce sont des végétaux de consistance ligneuse qui occupent le sol,* quels que soient les moyens dont on aura fait choix pour les déraciner (voy. la sect. *Défrichemens*), si l'on ne juge pas plus profitable de les utiliser comme chauffage, on les laisse sécher en partie, et on les réunit ensuite en petits tas équidistans sur toute la surface du champ, pour les brûler en place, ainsi que je le dirai plus loin.

*Si l'on doit opérer sur des friches en pâture* ou sur de vieilles prairies, la première chose à faire est de détacher le gazon en plaques aussi régulières que possible. — Dans beaucoup de localités on emploie exclusivement pour cela une simple bêche acérée et terminée en pointe triangulaire (*fig.* 71).

Fig. 72. Fig. 71.



En Angleterre, on fait fréquemment usage d'un instrument à peu près semblable, auquel on donne le nom de *breast spade*, et, assez improprement, celui de *breast plough* (*fig.* 72), dont le manche est légèrement convexe, et dont un des côtés du fer est parfois relevé en lame tranchante pour couper le gazon latéralement. Après avoir fait pénétrer cette bêche à la profondeur de 1 à 2 po. (0 m. 0,27 à 0 m. 0,54), l'ouvrier la dirige avec force devant lui, et soulève ainsi des espèces de lanières plus ou moins longues, qu'il retourne ensuite sens-dessus-dessous.

D'autres fois, comme un pareil travail est excessif pour un seul homme, on divise d'abord régulièrement le terrain au moyen du *tranche-gazon* (*fig.* 73), et on détache les plaques avec le *lève-gazon* (*fig.* 74), soit qu'un ouvrier seul le fasse mouvoir, soit que, au moyen d'un anneau fixé près de la base du manche et d'une corde qu'on y attache, un